

## La liberté de créer : Co-produire des connaissances<sup>1</sup>

© Cejes, 2008. Certains droits réservés



Le « chercheur-praticien » est une créature issue de la mise en place d'équipes partenariales de recherche sociale selon le modèle lancé par le Conseil Québécois de la Recherche Sociale (CQRS) en 1992. Ce titre composé désigne le statut d'un acteur de terrain qui consacre une partie de son temps pour la réalisation d'une recherche en partenariat. Au Québec, plusieurs équipes de recherche ont adopté des protocoles types ou des contrats pour spécifier les ententes avec leurs éventuels partenaires communautaires ou de terrain. Cette formule n'a plus le statut de pratique marginale ; la formation des Centres affiliés universitaires (CAU) en témoigne éloquemment. Comme l'indique Vaillancourt (2005), le modèle est reconnu, codifié et résolument institutionnalisé. Or, l'institutionnalisation d'une pratique peut avoir des effets pervers, comme la « récupération » par l'État d'idées et de méthodes développées en contestation avec ses pratiques usuelles. La formule de recherche partenariale serait-elle devenue moins innovante du fait de son entrée dans le rang des pratiques institutionnalisées ? Comment cette forme de recherche permet-elle de questionner la construction des savoirs ?

Comme praticien-chercheur, j'ai été amené à réfléchir à ces questions avec une équipe qui

travaille sur la « multidiscrimination à l'aide sociale et le risque d'itinérance ». Cette équipe est composée d'une infirmière, d'une psychiatre, d'étudiants en sociologie, d'un professionnel de recherche et chargé de cours en travail social, d'un chercheur universitaire et de moi-même, organisateur communautaire. A *fortiori*, nous pouvons penser qu'une équipe comme la nôtre, intégrée à deux grandes institutions – un Centre de Santé et de Services Sociaux et une université – serait doublement susceptible de voir sa

recherche limitée à des problèmes prédéfinis et sa liberté de questionner les modèles dominants pour comprendre et intervenir auprès des personnes en grande pauvreté, restreinte. Notre projet consiste précisément à remettre en cause les critères institutionnels de compréhension des populations stigmatisées, d'où mon intérêt pour une réflexion « évaluative » sur l'expérience pratique de notre équipe de recherche qui en soi, constitue peut-être une nouvelle forme d'éthique de la recherche.

### *Un nouvel espace*

La volonté de sortir du cadre universitaire et d'associer des chercheurs aux milieux de pratique est souvent présentée par les « promoteurs » des modèles partenariaux de recherche dans un visée technique « d'amélioration des politiques, des pratiques et du processus décisionnel dans le secteur public » (Renaud, 1997). Cette production de données immédiatement « utilisables » sur le terrain se fait à travers des protocoles de recherche de plus en plus codifiés et réglés afin d'éviter certains écueils qui pourraient découler de ce partenariat entre la recherche et la pratique. Par-delà la légitimité d'avoir un certain cadre pour protéger les différents partenaires et de

**DOSSIER**

Jean Gagné

Organisateur  
communautaire,  
Praticien chercheur  
membre du CREMIS

produire des connaissances « utiles », notre expérience nous enseigne que la recherche partenariale a d'abord l'avantage de créer un nouvel espace de production et d'échange de connaissances.

Point de rencontre entre deux mondes, la recherche en partenariat est un lieu de tensions et de négociations à travers lequel un nouveau rapport à la connaissance peut se tisser. Dans les milieux de pratique, le modèle traditionnel à voie unique qui promeut un transfert de connaissances de l'expert au profane ne suffit pas et doit se doubler d'une seconde voie où le savant peut à son tour considérer la connaissance pratique. Il ne s'agit pas de soumettre les savoirs à la négociation, mais bien de varier les sources et les procédures de leur production. La recherche en partenariat soulève des espoirs comme ceux d'ouvrir de nouveaux champs de recherche ou de mieux répondre aux problèmes qui se posent directement au sein de la population. Elle multiplie les échanges de connaissances et permet de développer des applications pratiques qui font sens pour les différents acteurs de la recherche. Enfin, les populations impliquées dans ces recherches peuvent témoigner de leur situation, prendre conscience des enjeux dans lesquels elles sont inscrites et être mieux équipées pour s'impliquer dans la redéfinition des pratiques sociales qui leur sont destinées.

Des protocoles d'entente partenariale ont été proposés par différentes équipes de recherche. Un premier point commun entre ces différents modèles concerne la définition du mot « partenariat ». Ce mot est à la mode, mais son usage récurrent en rend parfois le sens imprécis. Dans le cas qui nous préoccupe, son usage est réservé à la désignation d'ententes continues et globales dans lesquelles les associés collaborent à toutes les étapes de la recherche et sont directement impliqués dans toutes les décisions conséquentes. Dans les guides de partenariat parcourus, quatre conditions ont été identifiées pour l'élaboration d'un projet viable : 1) Une entente explicite sur les valeurs et les objectifs sous-jacents au projet ; 2) Un protocole ou un contrat clair qui prévoit les contributions de chacun, le partage des évènements



© Helmet 13, 2008, Certains droits réservés

tuels bénéfiques, la diffusion ainsi que les modes de résolution des conflits ; 3) Un rythme soutenu de rencontres de tous les partenaires ; 4) Une modalité de gestion des interfaces entre les partenaires avec parfois, une personne ou un groupe « tiers » désigné spécifiquement pour favoriser une négociation éclairée.

En contrepartie, les facteurs d'échec sont généralement attribués aux conflits d'intérêts qui peuvent surgir à cause des diverses appartenances institutionnelles des partenaires impliqués dans le projet. Les exemples sont variés : manque de transparence dans les rapports entre les partenaires, condescendance, paternalisme, agenda caché, compétition pour l'obtention de ressources. Concrètement, cela peut se traduire par des gestes de censure des résultats ou au contraire, par des divulgations hâtives. Il arrive également que le chercheur confonde son rôle avec celui des porte-parole du milieu, de même qu'il arrive que ces derniers détournent des résultats de recherche afin de maintenir ou améliorer leur image corporative (Pleau, 2004).

Si ces considérations instrumentales présentées dans la littérature sont importantes et posent des problèmes réels (par exemple, le manque de temps pour les praticiens et les

contraintes des *cursus* pour les universitaires), la recherche partenariale doit également être questionnée sous l'angle de l'épistémologie : De quoi sont faits les savoirs des usagers des services publics, des praticiens et des chercheurs ? Quel est l'effet de l'immersion de chercheurs externes dans un tel milieu ? Comment peut-on synthétiser la rencontre de différents savoirs et expériences ? Ces questions ont été discutées collectivement lors d'une rencontre de l'équipe de recherche « multidiscrimination à l'aide sociale et le risque d'itinérance » et ont été abordées dans une perspective éthique, c'est-à-dire d'interrogations sur la légitimité de notre méthode de recherche, de la formulation des questions à la diffusion des résultats.

#### *Au croisement des regards*

De façon globale, les membres de notre équipe ont souligné l'importance que les questions de recherche soient inspirées de problèmes rencontrés dans la pratique d'intervention. Dans notre cas, la recherche a été proposée directement par un praticien-chercheur de l'équipe itinérance du CSSS et a fait l'objet d'un pré-projet rédigé en collaboration avec le directeur de recherche. Dans un mouvement de va-et-vient, ce projet a été revu et corrigé par d'autres membres de l'équipe de recherche. Le début des travaux coïncidait avec le quinzième anniversaire de l'équipe itinérance. À cette époque, plusieurs de ses membres s'interrogeaient déjà sur la longévité et le développement d'une pratique clinique qui avait été créée initialement en vue de donner aux personnes itinérantes du centre-ville de Montréal un meilleur accès aux services réguliers. Plutôt que de diminuer, la fréquentation de ce service augmentait et, à l'inverse de son objectif de départ, des praticiens du réseau public « régulier » y réfèrent de plus en plus d'usagers au « profil itinérant », plutôt que de les prendre en charge directement. Effet paradoxal : la création d'un dispositif chargé d'ouvrir la porte du réseau aux gens de la rue devient un centre spécialisé vers lequel le réseau réoriente les personnes itinérantes qui s'adressent à lui. Dès lors, l'accès aux services n'est plus considéré comme un droit universel, mais

comme un traitement ciblé pour des personnes incapables de répondre, pour des raisons individuelles, aux critères de normalité majoritaires. Le phénomène de l'itinérance a-t-il été médicalisé au point d'occulter les restructurations économiques du marché de l'emploi et des missions sociales de l'État ? L'itinérance est-elle l'expression directe d'une pathologie psychosociale ou bien l'effet pervers du système social et économique ? Comment sortir de cette polarisation dont les deux extrêmes excluent la personne de son histoire, de son identité et des rapports sociaux dans lesquels elle est inscrite ?

L'idée d'explorer directement l'expérience de deux groupes de personnes très pauvres, dont l'un est en situation d'itinérance et l'autre, en logement, a permis de faire un pas en ce sens. Notre cadre d'entrevue s'est construit sur les dimensions qui nous apparaissaient cruciales dans le parcours qui pouvait conduire de l'assistance à l'itinérance : le logement, la famille et les proches, le travail, la santé. Ce premier balisage a permis de donner une certaine unité aux entrevues, en même temps que le discours des interviewés faisait apparaître d'autres thèmes récurrents. De fait, au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous avons pu ajouter des catégories ou modifier nos catégories initiales : la catégorie « travail » s'est élargie à l'ensemble des compétences, celle de la famille, à l'ensemble des réseaux significatifs et, de possession matérielle, le logement a été défini comme rapport.

Tout n'était pas prévu dans le devis initial de recherche et cela nous a parfois placés en position d'insécurité où il fallait « chercher quoi chercher » ! À cet égard, nous nous sommes toujours rattachés aux paroles des interviewés. Les personnes en situation de grande pauvreté sont les premières informées des impacts qu'ont sur elles les différentes pratiques d'intervention. L'écoute de cette parole permet de mettre en relief leur expérience, laquelle est souvent aplatie par la théorie scientifique ou par les paradigmes professionnels d'intervention, qui constituent des univers de sens et de pratiques qui délimitent le champ de ce qui est pensable ou faisable. Prolongeant notre méta-

---

*« Les personnes en situation de grande pauvreté sont les premières informées des impacts qu'ont sur elles les différentes pratiques d'intervention. »*

phore, nous pourrions dire que chacun jette un faisceau éclairant, mais insuffisant à lui seul pour bien voir la situation réelle. En croisant les différents regards (chercheurs, praticiens, usagers), nous avons obtenu trois sources d'éclairage et une image plus vivante de la réalité. Cela nous a entre autres permis de nuancer l'appellation « personne itinérante », réductrice et inapte à décrire la réalité complexe des gens.

#### *La co-construction des savoirs*

L'intérêt de faire de la recherche en partenariat avec et dans un milieu de pratique est associé, selon nous, à la possibilité de saisir la réalité en combinant diverses perspectives. On peut ainsi espérer avoir une vue plus complète en créant les conditions qui permettent de développer des liens entre les différentes dimensions d'une situation donnée. Les chercheurs universitaires peuvent aborder leur terrain de recherche en entrant directement en contact avec les populations et les intervenants qui

travaillent auprès d'elles ; ils peuvent également reconnaître les bénéfices d'une « immersion pratique », notamment l'établissement de nouveaux rapports avec les sujets concernés par l'étude, plus proche de l'engagement que de la besogne.

Notre modèle de partenariat n'a pas été formellement balisé. Nous tenons une réunion d'équipe mensuelle, ce qui nous permet d'épargner une codification plus formelle de nos rapports, puisqu'ils sont constamment en construction. Cette réunion est le lieu où l'on fait le point sur les travaux en cours et où l'on se partage les tâches pour la poursuite du parcours. Une répartition avait été esquissée en début de projet, mais elle a été précisée et modifiée parce que l'avancement de la recherche faisait émerger de nouvelles questions et que tous les membres n'avaient pas la même disponibilité. Ainsi, cette convention « non conventionnelle » dans notre groupe peut être décrite comme étant l'exercice d'une maïeutique soutenue par l'écoute du directeur de recherche, qui invite à l'expression de ce que nous avons lu, entendu, observé ou ressenti lors de nos entrevues ou de nos recherches en bibliothèque afin de créer une dynamique d'échanges à partir des commentaires des autres membres de l'équipe. Chacun est libre de prendre la parole ou non. Nous évitons les arguments d'autorité, le *name-dropping* et le jargon médical, psychiatrique ou sociologique qui pourrait conférer au locuteur une légitimité à laquelle une partie du groupe n'aurait pas accès. Il ne s'agit pas de « vulgariser » mais plutôt de se situer sur un même plan, ce qui signifie simplement utiliser un langage commun. Aucun membre du groupe ne doit en être exclu sous prétexte de son champ de spécialisation ou de son statut dans l'équipe. Nous visons ainsi à préciser et à nuancer la perspective de chacun afin de créer un espace collectif de co-construction du savoir. Cet espace collectif doit se justifier par lui-même sans égard aux institutions d'appartenance des participants. La liberté est la condition de notre créativité, ce qui nous permet d'aller ailleurs, de déconstruire les discours institués et d'impulser d'autres interprétations de situations comme celle de l'itinérance. C'est ce que nous avons défini comme étant notre

---

### « La **liberté**

*est la condition de notre*

### **créativité,**

*ce qui nous permet*

### **d'aller ailleurs,**

*de déconstruire les*

### **discours institués (...)**

*C'est ce que nous avons défini*

*comme étant notre*

### **éthique de la**

### **discussion. »**

éthique de la discussion.

*Pour « qui » et pour « quoi » ?*

La recherche en partenariat est très valorisée par les gestionnaires. Les chercheurs et praticiens sont, conséquemment, souvent sollicités pour se joindre à de telles équipes ou en former de nouvelles. Or, le partenariat n'est pas vertueux en soi. Il peut facilement devenir une arène stratégique où les bailleurs de fonds, les institutions d'accueil et les partenaires se disputent la légitimité que peut conférer la recherche. En ce qui concerne notre équipe de recherche, ses membres insistent sur leur choix de travailler au Centre-ville avec l'équipe itinérance du CLSC et ses usagers, ainsi que sur l'importance de travailler en collectif plutôt que de façon plus traditionnelle avec une structure décisionnelle pyramidale. Ce choix comporte des enjeux. Pour les étudiants et les chercheurs, la recherche en partenariat exige plus de travail de diffusion et de communication avec et dans le milieu, ce qui peut réduire leur temps disponible pour des activités universitaires plus traditionnelles, c'est-à-dire pour rédiger des articles et présenter des communications dans leur réseau disciplinaire et académique. Les praticiens rencontrent un dilemme semblable. La rareté du personnel et les contraintes budgétaires ont souvent pour effet de transformer les périodes accordées à la recherche en une accumulation de tâches. La recherche en partenariat, bien qu'officiellement reconnue par les institutions universitaires et de santé, n'est pas encore bien intégrée à leur culture. Néanmoins, si le choix de faire équipe s'est affirmé pour chacun de nous depuis les débuts, c'est bien parce que nous y trouvons un intérêt.

Les praticiens évoquent d'abord le temps de recherche comme un temps de distanciation et de mise en perspective de leur intervention. Il leur permet de s'éloigner du constant climat d'urgence de la pratique, de remettre en cause leur façon d'identifier les problèmes et les manières de les résoudre. À cet égard, la participation conjointe de sociologues, d'organiseurs communautaires, d'une infirmière et d'une psychiatre permet une approche transdiscipli-

naire qui nous sort des sentiers battus en termes de compréhension et d'intervention en itinérance.

Les étudiants ont trouvé dans cette expérience une occasion de mettre la théorie à l'épreuve. Cette théorie devenait plus vivante et moins un outil de classement des données ou d'ordonnement des procédures ; plus un outil de travail pour comprendre un problème posé par la pratique qu'un point de départ de l'interrogation. Cela commande un changement d'approche parfois vertigineux, rendu possible par une distanciation du modèle de l'expert chercheur. Si la part des bénéfices habituels pour le chercheur se voit réduite, cette perte est compensée par d'autres apports, comme celui de voir l'influence de son travail se traduire en actes tout au long du processus et non seulement après le dépôt d'un rapport de recherche.

*Des questions inédites*

Malgré le fait que notre équipe s'inscrive dans un milieu institutionnel à la fois universitaire et socio-sanitaire, son caractère institutionnel m'est apparu beaucoup moins accentué que la littérature m'incitait à l'appréhender. Par caractère institutionnel, j'entends la capacité d'une organisation à imposer à ses membres un cadre qui délimite à l'avance ce qui sera considéré comme bien, souhaitable, exprimable, faisable, etc. Les témoignages recueillis dans l'équipe vont dans un tout autre sens : celui d'une participation collective à la formulation de la recherche et d'une problématisation originale du phénomène de l'itinérance et de l'expérience de la population à l'aide sociale en général. Cette orientation du travail de l'équipe est attribuable à son appropriation individuelle et collective. Si les apports de chacun peuvent être différents, ils n'en participent pas moins à l'œuvre d'ensemble. Au regard de notre expérience, ce respect et cet appel à la contribution de chacun ont rendu possible un certain détachement individuel au profit d'une construction collective.

Il est certainement utile de formaliser les ententes de partenariat, ne serait-ce que pour prévenir des mésalliances. Néanmoins, notre

expérience nous porte à croire que pour les garder vivantes, nous devons les soutenir par une pratique collective régulière car autrement, ces accords risqueraient de se transformer en dogmes. De même, la présence d'un « tiers » apparaît comme un élément clé pour assurer la cohésion entre les composantes du partenariat. Dans notre cas, ce rôle a été assumé par le directeur de recherche, qui a incité les participants à se prononcer pour eux-mêmes, sans nier leurs attaches institutionnelles ni professionnelles et sans en faire leur champ réservé de compétence ou de crédibilité. Le pari de notre partenariat n'est pas celui d'ajouter ou de juxtaposer nos savoirs issus de diverses sources disciplinaires, professionnelles ou expérientielles, mais plutôt de les croiser pour faire surgir des questions inédites.

#### Notes

<sup>1</sup> Cet article est issu d'une communication présentée au colloque *Sociologie de l'expérience et interventions sociales*, sous la présidence d'honneur de Robert Sévigny, le vendredi 2 novembre.

Chaire Approches communautaires et inégalités de santé FCRSS/IRSC, *Cadre de partenariat*, [Consulté en ligne le 20 mars 2008] <http://www.cacis.umontreal.ca/cadredepartenariat.pdf>.

Clément, Michèle, Francine Ouellet et Laurette Coulombe, Caroline Côté et Lucie Bélanger (1996), *Le partenariat de recherche : éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas*.

CRI-VIFF-Relais-femmes, *Une recherche en partenariat ? : Questions préalables*, [Consulté en ligne le 20 mars 2008] [http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/researchpartnerships/researchpartnerships\\_8\\_f.html](http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/researchpartnerships/researchpartnerships_8_f.html)

Guay, Lorraine (2002), « Commentaires de clôture », Colloque *La recherche et l'action : quelles fréquentations*, 8 novembre 2002, Montréal, [Consulté en ligne le 20 mars 2008] [http://www.cacis.umontreal.ca/pdf/SYNTHESE\\_FORUM.pdf](http://www.cacis.umontreal.ca/pdf/SYNTHESE_FORUM.pdf)

Gervais, Lise. *Recherche en partenariat : maintenir l'utopie et relever le défi de la réalité*, [Consulté en ligne le 20 mars 2008] [http://www.cacis.umontreal.ca/GERVAIS\\_EDIT.pdf](http://www.cacis.umontreal.ca/GERVAIS_EDIT.pdf)

Pleau, Jean-Philippe (2004), « Libre opinion – Sociologie inc. Ou la recherche en partenariat », *Le Devoir*, 12 juillet.

Renaud, Marc (1997), «Le CRSH, la recherche en

sciences humaines et l'élaboration de politiques», *Canadian Journal of Regional Science* | *Revue canadienne de sciences régionales*, 20 (1,2) [Consulté en ligne le 20 mars 2008] <http://www.lib.unb.ca/Texts/CJRS/>

Simard, Sylvie. *Le partenariat : l'expérience du CLSC des Faubourgs*. [Consulté en ligne le 20 mars 2008] [http://www.cacis.umontreal.ca/SIMARD\\_EDIT.pdf](http://www.cacis.umontreal.ca/SIMARD_EDIT.pdf)

Vaillancourt, Yves (2005), « La démocratisation des connaissances: L'expérience des pratiques de recherche misant sur un partenariat université-communauté », *Cahiers du LARREPS-UQAM* [Consulté en ligne le 20 mars 2008] [http://www.larepps.uqam.ca/publications/pdf\\_transversal/cahier05\\_19.pdf](http://www.larepps.uqam.ca/publications/pdf_transversal/cahier05_19.pdf)



Grana, 2008. Certains droits réservés ©

# Des souffrances qui fascinent

## Entretien avec Axel R.

« Parler d'autrui, c'est parler de soi à la troisième personne. »

Simon Trueman, 1996

**R. Bastien** : Professeur Axel R., vous êtes chercheur en sciences sociales depuis plus de 15 ans. Visiblement, vous vous intéressez aux thèmes de la marginalité et de l'exclusion et plus encore, aux praticiens qui travaillent dans la marge. Depuis peu, vous portez un intérêt aux pouvoirs et aux limites de l'empirie en sciences sociales, surtout lorsqu'il s'agit d'études auprès de populations dites exclues, marginalisées et pauvres. Vous venez de présenter une conférence quelque peu angoissante où vous employez une métaphore osée pour décrire le souci, disons l'obsession, du chercheur à vouloir savoir à tout prix. Vous dites, à ce propos, et je reprends intégralement vos mots, que « le chercheur risque de se transformer en voyeur lorsqu'il enquête et, par le fait même, de convertir le sujet enquêté en une sorte d'avatar, à mi-chemin entre une victime et un coupable, pour qu'il livre, par la confession, des fragments intimes de sa vie privée. » Vous allez encore plus loin, lorsque vous affirmez que « le chercheur prend l'allure d'un exhibitionniste en utilisant le témoignage d'autrui comme s'il s'agissait d'un matériau issu de sa propre vie ». Que voulez-vous dire au juste professeur Axel R. ? Que la recherche sociale traitant de marginalité et d'exclusion est une entreprise perverse ?

**Axel R.** : Avant d'aller plus loin, je pense qu'il importe de lever une partie du voile sur le statut de chercheur et aussi, sur sa pseudo neu-

tralité par rapport aux terrains de recherche qu'il réalise. Premièrement, on a souvent tendance à se représenter le chercheur comme un être ayant un rapport paradoxal avec la vie d'autrui. On le présente comme quelqu'un de curieux, tout en étant objectivement distant par rapport à la souffrance d'autrui, que celle-ci résulte d'une connaissance effective, d'une narration ou encore d'une connaissance livresque, voire textuelle. Il serait ainsi supposément capable d'être un témoin supposément objectif de la nature. On dira, pour faire image, que le chercheur ne peut produire de la « vérité » qu'à la condition de bien régler sa distance « scientifique » avec son sujet et son objet. Bien que l'on constate l'émergence de nouvelles postures de recherche parfois engagée et militante, ce label conféré au chercheur par la discipline fait encore office de représentation sociale, c'est-à-dire qu'elle est si largement partagée dans l'imaginaire collectif qu'elle ne requiert plus de justification supplémentaire.

La représentation sociale que le chercheur porte et qui le place au-dessus de tout soupçon, surtout lorsqu'on compare son pouvoir d'inquisition à celui du policier, du psychiatre ou du travailleur social<sup>1</sup>, lui donne un accès presque sans limite aux conduites et aux confidences d'autrui. La démonstration en est que si nous connaissons beaucoup, et sans doute trop, de la vie privée des pauvres, des marginaux et des exclus, c'est parce que la recherche sociale, surtout lorsqu'elle s'attarde aux conduites individuelles et sociales, a pu s'en approcher de très près et cela, depuis longtemps.

Pour légitimer sa place dans l'univers de la marge, la rhétorique du chercheur repose sur

DOSSIER

Robert Bastien

Chercheur à la Direction de la santé publique à Montréal  
Membre du CREMIS

Chargé d'enseignement de médecine sociale et préventive  
Université de Montréal

## DOSSIER

*« Toutes les fois que le sociologue fait le dépliage de fragments de la vie privée et intime du pauvre, comme d'ailleurs de celle du toxicomane, de la prostituée, de l'itinérant, il donne une matière supplémentaire pour que la société le condamne davantage en le rendant invisible. »*

trois arguments : (1) décrire, (2) expliquer et comprendre et (3) faire connaître ce qui fait que l'Homme en est rendu là. Le mobile de l'entreprise à laquelle il s'affilie, en l'occurrence la « science », repose sur un postulat tout aussi simple : une meilleure connaissance de certaines facettes de l'autre, particulièrement en ce qui concerne les problèmes, les dérives, les embrouilles, les blessures subies ou infligées, les crimes, les drames, les pertes de contrôle, les dérapages, les ruptures, les peines, les chutes, les abandons, les rechutes et les échecs pourront, s'ils sont ultimement bien connus, documentés et analysés, lui venir, directement ou indirectement, en aide. Comme vous le remarquez souvent, ce que nous connaissons des marginaux est souvent associé à des figures extrêmes de leur vie, à des transgressions de toutes sortes (juridiques, morales, éthiques, etc.) et à des détails extraordinaires et insolites qui interloquent l'entendement « courant » et font d'eux des êtres mythiquement capables de vivre l'insoutenable au quotidien. Cette représentation, bien qu'elle soit en partie fondée, est d'une redoutable puissance pour davantage disqualifier le témoin. Toutes les fois que le « sociologue » fait le dépliage de fragments de la vie privée et intime du pauvre, comme d'ailleurs de celle du toxicomane, de la prostituée, de l'itinérant, il donne une matière supplémentaire pour que la société le condamne davantage en le rendant invisible.

**R. B. :** Selon vous, le chercheur serait opportuniste dans sa quête de savoir « intime », surtout en ce qui concerne des populations dites démunies, exclues, marginalisées et affligées de souffrances psychiques et physiques. À ce chapitre, vous n'hésitez pas à parler du chercheur comme étant un voyeur potentiel, une personne capable d'induire dans ses démarches d'enquête un sentiment de fascination exagéré pour l'insolite, l'extraordinaire, l'ordalique<sup>2</sup> et le sordide. Vous présumez que des chercheurs franchissent trop souvent et inutilement les frontières de la vie privée d'autrui. Le dépliage qu'ils font de l'autre, lorsqu'ils s'engagent à diffuser leurs travaux, n'apporte rien d'autre que de l'effet spectacle. Ce qui reste est justement matière à piéger davantage l'enquêté.

Est-ce possible d'apporter un peu plus de précisions sur vos positions et propositions ?

**A. R. :** Si vous permettez, je vais faire un léger détour du côté du travail de Georges Devereux<sup>3</sup> pour ensuite revenir au thème du voyeurisme entourant la recherche sociale, en prenant pour exemple une situation à laquelle je fus personnellement confronté. Je détaillerai ensuite ce que je nomme le piège de l'enquêté pour ensuite terminer ma réflexion sur les problèmes de l'empirie auprès des populations dites marginales. La question qui me servira de guide dans ma réflexion est la suivante : Se peut-il que notre sens de la curiosité se soit démesurément amplifié par nos investigations répétées et soutenues auprès des populations exclues et marginales pour faire de nous des voyeurs et des exhibitionnistes en quête de sensations de plus en plus fortes ? Pour Devereux, le chercheur « change la réalité, par soustraction, par addition ou par remaniement de celle-ci en fonction de ses dispositions personnelles, de ses besoins et de ses conflits » (1980 : 77). Le chercheur est pour ainsi dire « prisonnier » de ses référents culturels lorsqu'il s'aventure dans l'étude de cultures autres que la sienne. À sa manière, Devereux montre qu'un chercheur est un être qui ne choisit pas au hasard ses sujets d'étude et encore moins les repères théoriques qu'il emploiera pour expliquer une situation ou un phénomène. Aussi, Devereux tente de démontrer que certaines situations, subjectivement plus anxiogènes, feront en sorte qu'un chercheur pourra modifier la réalité ou encore son propre placement dans la réalité. Ainsi, il pourra vouloir s'en exclure carrément si l'angoisse devenait insoutenable ou encore, le cas contraire, maintenir sans condition sa présence. Donc, le chercheur n'est jamais insensible à son sujet et vice versa.

Le chercheur, par définition, est une personne curieuse. Toutefois, cette caractéristique ne fait pas automatiquement de lui un voyeur<sup>4</sup> comme elle pourrait le faire de toute personne ayant un accès privilégié et soutenu à des figures intimes et secrètes d'autrui. Le chercheur se transforme en voyeur à partir du moment où son investigation prend l'allure d'une quête de sensations fortes fondées sur des motivations





qu'il trouve dans l'expérience d'autrui et qu'il fait sienne. C'est à ce moment que les choses deviennent potentiellement perverses et que la déontologie implicite du chercheur peut s'estomper. Je vais prendre l'exemple suivant pour illustrer mon propos. J'ose espérer que ce témoignage ne sera pas retenu contre moi !

Lors d'entrevues que je réalisais auprès d'intervenants sociaux agissant en direction de personnes ayant des troubles de santé mentale, je fus captivé par l'héroïsme d'une intervenante, par sa capacité à entrer en lien d'écoute avec des personnes agressives, par sa manière de composer avec des demandes moralement et éthiquement discutables<sup>5</sup>, par son calme et son humanisme et aussi par le fait qu'elle semblait être « à l'abri de tout » comme si elle avait développé au fil du temps une carapace la rendant insensible aux souffrances d'autrui. La facilité qu'elle avait à se raconter me séduisait et me poussait à obtenir des détails de plus en plus fins sur sa capacité à agir et surtout à tolérer l'intolérable.

Le témoignage de cette femme a créé une sorte d'empreinte dans mon esprit, au point où

sa pratique est devenue, à mes yeux, une référence, un modèle. Au fil du temps et aussi parce que j'avais à réaliser plusieurs autres entrevues, je me suis désintéressé de la pratique courante des autres intervenants sociaux que je rencontrais parce que je trouvais leurs récits ordinaires. À chaque fois qu'un témoin racontait sa pratique au quotidien, j'attendais toujours « le petit quelque chose d'extraordinaire » et lorsque ce moment ne se concrétisait pas, j'éprouvais de l'insatisfaction. Avec du recul, j'ai compris que je m'étais laissé piéger par moi-même, c'est-à-dire par une fascination à rechercher dans le récit d'autrui des images d'éclats et des figures héroïques. En résumé, je retiens de cette expérience l'enseignement suivant : la marginalité, sous toutes

ses formes, est un objet de fascination parce qu'elle sort des cadres. Or, plus la distance se réduit entre la « marge » et la recherche, plus la marginalité prend l'allure de quelque chose de courant, d'admis et de normal. C'est à partir du moment où l'extraordinaire est présenté et traité comme de la matière ordinaire qu'une dérive s'instaure. Lorsque le chercheur ne parvient pas à maintenir un état de vigie éthique constant par rapport à son terrain de recherche, à explorer d'autres postures et modalités d'interprétation et de traduction de ses données d'enquête et à imaginer d'autres niveaux d'action plus engagée et plus militante, il risque de se transformer en exhibitionniste et d'attirer non plus l'attention sur autrui, mais bien plus sur sa figure de héros.

Pour conclure, les chercheurs, particulièrement ceux qui s'intéressent aux conduites individuelles et sociales des populations marginalisées et exclues, ont à leur disposition un matériel sensible, car intime. Une part importante de ce matériel s'acquiert par des témoignages. En endossant l'habit du « professionnel » et, plus encore, celui du « scientifique », ils n'ont aucune difficulté à s'enquérir des expériences d'autrui pour, par la suite, présenter n'importe quelle forme de rituels ordaliques, souvent les plus sordides, sous prétexte qu'il s'agit de don-

## DOSSIER

*« Se battre pour se faire entendre et être battue pour avoir parlé, un paradoxe de la présentation de soi. »*

Anonyme

nées obtenues de manière « objective » sans se rendre compte que cette façon de représenter la vie d'autrui enchâsse encore plus l'exclu dans la marge.

**R. B. :** Merci encore monsieur Axel R. pour votre témoignage.

*N. B. :* Ce texte s'inspire d'une formule dite métalogue. Le métalogue est «une conversation sur des matières problématiques : elle doit se constituer de sorte que non seulement les acteurs y discutent vraiment du problème en question, mais aussi que la structure du dialogue dans son ensemble soit, par elle-même, pertinente pour le fond.» (Bateson, G., 1977). Notre métalogue met en scène deux personnages sur la scène d'un colloque imaginaire où le sujet traité est l'obtention de confession intime comme matériau de recherche. Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé est purement fortuite.

Notes :

<sup>1</sup> Je donne ici ces trois exemples tout en sachant qu'il existe des distinctions à établir entre un métier et celui qui l'exerce.

<sup>2</sup> L'ordalie est une conduite sociale visant à valider son existence en la risquant de manière extrême. On peut penser aux sports extrêmes, à la roulette russe, à des conduites sexuelles à risque. Plusieurs travaux de David Le Breton portent sur ce thème (1991 ; 2002).

<sup>3</sup> Georges Devereux (1908-1987) a longuement étudié la vie des Indiens Mohave (Arizona, Californie, Mexique). Il a créé un important rapprochement entre la psychanalyse et l'ethnologie. L'ouvrage auquel nous nous référons dans ce texte s'intitule *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Aubier, 1980, Paris. Dans ce livre, tel qu'on en fait mention au dos de la couverture, Devereux « étudie le rôle de la subjectivité inhérente aux chercheurs dans les sciences de l'homme ».

<sup>4</sup> Rappelons le film de John Badham de 1987 (Stakeout), où un policier personnifié par [Richard Dreyfuss](#) tombe amoureux d'une femme alors qu'il la filmait et l'enregistrait d'un appartement adjacent dans un but de filature «professionnelle».

<sup>5</sup> L'exemple concerne un encouragement à faire le partage de médicaments avec des personnes n'ayant pas effectué le renouvellement au bon moment.

Bateson, G. (1977). *Vers une écologie de l'esprit* (Tome 1) Seuil. Paris.

Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Aubier. Paris.

Le Breton, D. (1991). *Passions du risque*. Éditions Métailié. Paris 1991.

Le Breton, D. (2002). *Conduites à risque*. PUF. Paris.

Trueman, S. (1996). *J'ai enfin terminé quelque chose d'inachevé*, Éditions Prosaïques. Paris.

Le Rendez-vous international des jeunes s'est déroulé au CREMIS du 27 mars au 6 avril 2008, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme. L'objectif de ce rendez-vous est de susciter la réflexion, d'échanger et d'élaborer des stratégies d'action contre les discriminations et les inégalités sociales.

Cette année, les participants ont approfondi le thème de la place des jeunes dans la ville.

Un document faisant état de leur prise de position collective est disponible en ligne sur le site web du CREMIS: [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)



## Et si les pratiques m'étaient contées...

À l'intérieur même des institutions de santé et de services sociaux<sup>1</sup>, des approches innovatrices pour considérer les besoins des personnes itinérantes dans leur globalité (santé, bien-être, sécurité, faim, hébergement) se sont développées. Pour donner des réponses plus adéquates et mieux ciblées, des équipes itinérance ont été mises sur pied dans diverses régions du Québec (Montréal, Gatineau, Sherbrooke et Laval). Elles regroupent des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux, des organisateurs communautaires. Leur caractère innovateur tient à ce qu'il ne s'agit pas d'une structure de services imposée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, mais émerge d'une pratique qui a été bricolée, construite à partir de l'engagement et de la passion de plusieurs intervenants et gestionnaires. À travers la constitution d'une banque de récits de pratiques des équipes itinérance, ce projet de recherche, actuellement en démarrage, vise à améliorer la qualité et l'efficacité de leurs interventions, offrir un ressourcement continu aux intervenants et nommer, échanger et transférer des pratiques professionnelles en lien avec des savoirs spécifiques qui ont émergé au contact des populations itinérantes.

### *Réinventer les services*

L'itinérance est associée à une grande vulnérabilité et constitue une préoccupation constante pour les intervenants de la santé. Cette population, difficilement accessible et souvent perçue comme étant réfractaire aux pratiques habituelles de soins, de traitements et de prévention, présente un bilan de santé bien inférieur à la moyenne de la population (Frankish, Hwang et Quantz, 2005; Harris, Mowbray et Solarz, 1994). Pourtant, malgré des besoins importants, ces personnes sont les moins bien desservies au niveau des services de santé, tant

pour la prévention que pour l'intervention (Webb, 1998; Roy et al., 2006).

Les personnes itinérantes aux prises avec un problème de santé sont dans un double contexte d'incertitude, lié à la vie dans la rue et à la maladie. Quand on vit dans la rue, l'accès continu aux services et la mobilisation des ressources matérielles, physiques et relationnelles sont pratiquement impossibles (Roy et al., 2006). Cela transforme de façon importante, voire radicale, les représentations de la vie, les rapports interindividuels et sociaux. Dans un tel contexte, l'organisation des actions se fait selon des priorités mettant de l'avant la vulnérabilité des conditions de vie et la nécessité de survivre dans l'immédiat (manger, dormir, se désennuyer) ; l'organisation de la vie quotidienne et le suivi médical relèvent de l'exploit. Les problèmes de santé constituent une question importante qui nécessite une meilleure compréhension des perceptions et des stratégies déployées par les personnes en situation d'itinérance (Hurtubise et al., 2007, Wadd et al., 2006). C'est pour tenir compte de ces spécificités de la vie itinérante que des professionnels ont développé une pratique qui permet d'adapter, de transformer et de réinventer les services qui leur sont dédiés.

### *L'interface*

L'expertise multidisciplinaire développée par les équipes itinérance est exceptionnelle, allant de la réponse à des demandes directes jusqu'au travail d'*outreach*, en passant par le maillage et le réseautage des ressources du réseau public et du milieu communautaire. Confrontées à de nouveaux défis (nouvelles figures de l'itinérance, problématiques de comorbidité, enjeux éthiques des suivis et des collaborations avec diverses instances) et dési-

## DÉMARRAGES

Roch Hurtubise

Professeur au département  
de service social,  
Université de Sherbrooke  
Membre du CREMIS

Nancy Keays

Infirmière dans  
l'Équipe itinérance  
CSSS Jeanne-Mance  
Chercheure-praticienne  
au CREMIS

Shirley Roy

Professeure au  
département de sociologie  
UQAM  
Membre du CREMIS

## DÉMARRAGES

« *Le caractère innovateur de leur travail tient à ce qu'il ne s'agit pas d'une structure de services imposée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, mais d'une pratique qui a été bricolée, construite à partir de l'engagement et de la passion de plusieurs intervenants et gestionnaires.* »

rant partager la richesse de leur expérience, les équipes et leurs membres se sont regroupés en un réseau québécois afin de chercher des réponses à leurs besoins de formation et de développer des recherches qui leur permettraient d'améliorer leur pratique.

La formule, d'abord apparue au CLSC des Faubourgs à Montréal, a ensuite été reprise dans diverses régions : à Gatineau, Sherbrooke et, plus récemment, à Laval. Les deux dernières équipes ont été mises sur pied grâce au programme IPAC<sup>2</sup>. Dans chacune des villes, l'expérience de l'équipe du CLSC des Faubourgs a été une source d'inspiration afin de repenser la responsabilité de l'État à l'égard des personnes itinérantes et de dispenser des services qui ne se limitent pas aux situations d'urgence. La caractéristique première de ces services est de se situer à l'interface des populations, des autres services publics (hôpitaux, services sociaux, santé publique), des organismes communautaires et des divers acteurs concernés par ces populations (police, municipalité, gouvernement provincial, propriétaires, commerçants, etc.). Les équipes itinérance exercent donc une forme de leadership « tranquille » dans le développement de pratiques adaptées, intersectorielles et multidisciplinaires pour améliorer la qualité de vie et la santé des personnes en situation d'itinérance.

### *Des témoins privilégiés*

Ces équipes utilisent une multiplicité d'approches d'intervention, inspirées notamment de la littérature américaine (Grunberg, 1997). Ces approches ont été repensées et « ajustées » à divers contextes (grande, moyenne et petite villes), aux changements des caractéristiques de la clientèle (aggravation des problématiques, diversification des populations, nouvelles figures de l'itinérance); elles cherchent à prendre en compte et à s'adapter aux diverses conjonctures (crise de l'hébergement à la période de l'hiver, montée de l'intolérance et de l'insécurité dans la population, judiciarisation et criminalisation des pratiques d'occupation de l'espace public, discrimination par certaines institutions du réseau de santé). Au fil des ans,

ces équipes ont construit une identité propre et développé une forte cohésion, où le travail de chacun est vu comme essentiel et complémentaire. On pourrait résumer les caractéristiques du travail de ces équipes de la manière suivante (McKeown et Plante, 2000, Denoncourt et al., 2007) : a) le dépistage proactif (*outreach*) qui cherche à rejoindre la personne là où elle est, c'est-à-dire dans les rues, les ressources, les espaces publics (parcs, métro) et semi-publics (hall d'immeuble, centre d'achats), dans l'objectif de bâtir un lien et d'assurer un suivi; b) le dépistage et la liaison intérieure (*inreach*), qui vise à développer les collaborations avec les autres professionnels au sein du CLSC et dans le réseau de la santé (par exemple avec le milieu hospitalier lorsque l'accessibilité aux urgences psychiatriques est problématique); c) le travail de liaison avec le milieu communautaire, qui favorise le développement d'un réseau de services en valorisant la complémentarité des ressources; d) la défense des droits et la protection des personnes, que ce soit à travers la dénonciation des abus, la sensibilisation à la discrimination ou l'assurance que les personnes puissent évoluer dans un environnement sécuritaire et salubre; e) la prévention de l'itinérance auprès des personnes qui sont inscrites dans des trajectoires susceptibles de leur faire vivre diverses ruptures qui pourraient les mener à la rue. Des études confirment que ce type d'approche permettrait d'améliorer de manière significative l'accessibilité aux services et le suivi de santé (Hwang et al., 2005, Daiski, 2005; Cunningham et al., 2007; Farrell et al., 2000; Power et Attenborough, 2003), l'exercice des droits et l'amélioration de la condition économique (Chen et al., 2007).

Une fois implantées, les équipes deviennent des témoins privilégiés de l'itinérance dans leur région, tant auprès des médias, des élus, que des intervenants des réseaux publics et communautaires. Elles assument un *leadership* à la fois dans l'adaptation et le réseautage des services et dans le travail de sensibilisation et de concertation permettant de développer des réponses adaptées et durables. En lien avec des questionnements sur l'impact de leur prati-

que sur le bien-être des populations rejointes, ces équipes ont fait l'objet d'évaluations diverses, qui permettent d'établir leur pertinence et leur légitimité (Fournier *et al.*, 2007). Certaines d'entre elles ont été reconnues pour leur caractère innovateur, tant au niveau régional que provincial. Constamment confrontées aux transformations du phénomène de l'itinérance et à la diversification des contextes, ces pratiques ne sont jamais figées dans un modèle ou une approche et évoluent au contact des populations.

#### *Promouvoir la diversité*

Le projet de recherche qui commence s'organise autour d'orientations théoriques et pédagogiques, soit l'analyse des pratiques professionnelles (Hurtubise *et al.*, 1999)<sup>3</sup>, le besoin des intervenants d'être outillés dans leur réflexion et la nécessité de mieux cerner la spécificité



Year of the white dog, 2008. Certains droits réservés ©

et l'intérêt de pratiques innovantes qui pourront, à terme, inspirer d'autres ressources. Cette rencontre de la recherche et de l'intervention se traduit par la formulation d'un objectif commun, celui du développement d'un « savoir analyser », autant chez les praticiens que chez les chercheurs.

Plusieurs postulats orientent notre démarche. Tout d'abord, nous estimons que la diversité des équipes itinérance constitue une richesse qu'il faut promouvoir plutôt que de normaliser ou standardiser. Ensuite, ces pratiques s'appuient sur des référents implicites et des savoirs spécifiques que nous voulons valoriser, dans le sens développé par les créateurs de l'approche réflexive des pratiques professionnelles, qui affirment que les actions sont tou-

jours porteuses de savoirs (Schön, 1996; Argyris, 1995; St Arnaud, 1995). De plus, les pratiques des équipes itinérance se caractérisent par une volonté de dire et de rendre visibles les actions posées. Nous supposons que cette volonté est liée à des besoins de formation, à la quête de légitimité et au potentiel de transfert de cette approche vers d'autres milieux<sup>4</sup>. Finalement, la réflexion sur la pratique fait partie du quotidien des professionnels et ce, sous des formes multiples. En effet, nous avons identifié, de manière non exhaustive, plusieurs espaces de réflexion sur la pratique : la réflexion au cas par cas, dans laquelle les intervenants se questionnent sur leur lecture d'une situation, le bien

fondé de leur action ou encore, leur compréhension de la dynamique; la réflexion sur leur engagement dans la pratique, sur la place de cette pratique dans leur trajectoire professionnelle et personnelle et sur les frontières à définir entre l'une et l'autre; la réflexion plus globale

sur la pratique des équipes itinérance, sa pertinence, sa légitimité et ses limites.

#### *Une approche réflexive*

En tenant compte de ces divers espaces de réflexion nous voulons permettre aux intervenants des équipes itinérance: de regarder autrement leur pratique professionnelle; d'approfondir leur connaissance et leur compréhension de la pratique, entre autres par la discussion et la réflexion sur ses composantes théoriques, idéologiques et méthodologiques; d'identifier leurs référents implicites et par là-même, situer leur pratique par rapport à celle se déroulant dans leur équipe, dans les organismes, ou dans d'autres champs d'intervention; de saisir sa pertinence spécifique; d'entrer dans un pro-

cessus d'analyse des pratiques professionnelles qu'ils pourront continuer à opérationnaliser seuls, en équipes ou en collectifs; de développer par tous ces points une culture réflexive qui pourra servir autant aux participants qu'au réseau dans son ensemble. Nous favorisons une approche contextualisée aux milieux et articulante la réflexion individuelle et collective, au niveau des individus, des équipes et de l'inter-équipe.

D'un point de vue méthodologique, le travail consiste à mettre en oeuvre un dispositif de co-construction des récits de pratique (Hurtubise et al., 1999; Hurtubise et Laaroussi, 2001; St Arnaud, 1995). Pour ce faire, nous mobiliserons diverses techniques de production de récits (identification de situation typiques et marquantes, cueillette des informations, rédaction, validation et correction). Par la suite, les récits seront validés par l'ensemble des intervenants des équipes dans un double objectif de préciser et compléter le contenu des récits du point de vue de leur validité interne et de juger du caractère innovant de la pratique décrite et des possibilités de transfert dans un autre contexte.

Notes :

<sup>1</sup> À l'origine les équipes itinérances sont associées à des CLSC (Centres locaux de services communautaires). La réorganisation des dernières années a entraîné la fusion de plusieurs institutions dans des structures hybrides, les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) qui comprennent parfois des CSLC, des centres hospitaliers, des centres hospitaliers de longue durée. C'est pourquoi les équipes sont désormais associées à divers CSSS.

<sup>2</sup> Initiative de Partenariat en Action Communautaire. Ce programme fédéral visait à répondre à l'aggravation des situations d'itinérance dans des villes du Canada où les services étaient moins développés.

<sup>3</sup> L'approche proposée, l'analyse des pratiques professionnelles, est issue d'une démarche pédagogique développée auprès des étudiants en travail social qui vise le développement d'un savoir-analyser où lecture du réel, action et vision du changement sont constamment articulés dans les pratiques d'intervention. L'analyse consiste à identifier ces articulations et plus particulièrement à travailler sur les tensions, glissements ou dérives dont ils seraient porteurs.

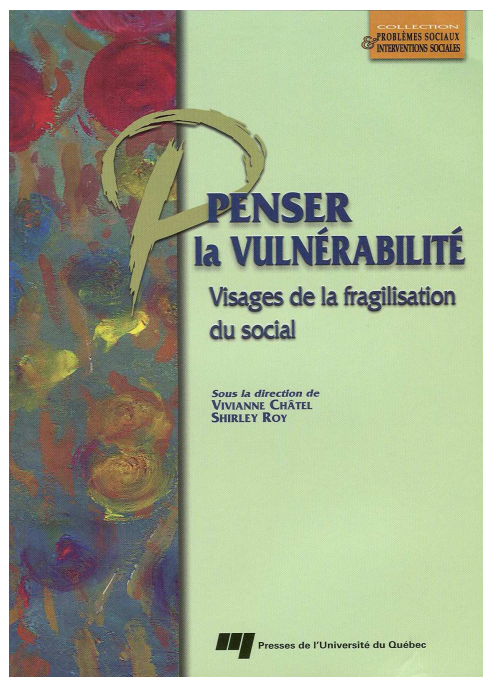
<sup>4</sup> Surtout dans le contexte actuel où le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec élabore un

cadre de référence en itinérance.

- Argyris, C. (1995). *Savoir pour agir* (traduction de *Knowledge for Action*, 1993). Paris : InterÉditions.
- Chen, J.H., R.A. Rosenheck, W.J. Kaspro et G. Greenberg. 2007. « Receipt of Disability through an Outreach Program for Homeless Veterans. *Military Medicine* », 172 (5): 461-465.
- Cunningham, C.O., J.P. Sanchez, D.I. Heller et N.L. Sohler (2007). « Assessment of a Medical Outreach Program to Improve Access to HIV Care Among Marginalized Individuals ». *American Journal of Public Health*, 97 (10) : 1758-1761.
- Daiski, I. (2005). « The Health Bus: Healthcare for Marginalized Populations ». *Policy, Politics, & Nursing Practice*, 6 (1) : 30-38.
- Denoncourt, H., M. Desilets, M.-C. Plante, J. Lapante et M. Choquet (2000). « La pratique outreach auprès des personnes itinérantes souffrant de troubles mentaux graves et persistants : observations, réalités et contraintes ». *Santé mentale au Québec*, 25 (2) : 178-193.
- Farrell, S.J., J. Huff, S.-A. MacDonald, A. Middlebro et S. Walsh (2000). « Taking it to the Street: A Psychiatric Outreach Service in Canada ». *Community Mental Health Journal*, 41(6): 737- 746.
- Fournier, A., B. Godrie, C. McAll, Y. Coiteux, L. Dion, N. Séguin et G. Wibaut (2007). *La nécessité d'être frontaliers : quand les populations marginalisées sont au centre de l'intervention*. Un projet de recherche-action participative et évaluative réalisé par le CREMIS et l'Équipe Itinérante du CSSS de Laval. Montréal : CREMIS.
- Frankish, J.C., S.H. Hwang et D. Quantz (2005). « Homelessness and Health in Canada: Research Lessons and Priorities ». *Revue canadienne de santé publique/Canadian Journal of Public Health*, 96 (2): 23-29.
- Grunberg, J.S. 1997. *From the ground up: Homelessness and status-centered outreach*. Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences, Vol 58 (1-A), p. 0297.
- Harris, S.N., C.T. Mowbray et A. Solarz (1994). « Physical Health, Mental Health, and Substance Abuse Problems of Shelter Users ». *Health & Social Work*, 19 (1) : 37-45.
- Hurtubise, R., M. Vatz Laaroussi, S. Dubuc et Y. Couturier (1999). « Une formation-milieu par l'analyse des pratiques professionnelles: le cas du travail de rue ». in *L'intervention : les savoirs en action*, (sous la dir. de) G. Legault. Sherbrooke : Éditions GGC.
- Hurtubise, R et M. Vatz Laaroussi (2001). « Analyse des pratiques d'intervention, restitution et validité. Une expérience de recherche-formation avec des travailleurs de rue ». *Revue internationale de psychosociologie*.

- Hurtubise, R., S. Roy, M. Rozier et D. Morin (2007). « Agir sur sa santé en situation d'itinérance ». in *L'itinérance en questions*, (sous la dir. de), S. Roy et R. Hurtubise, Québec : Presses de l'Université du Québec : 355-374.
- Hwang S.W., G. Tolomiczenko, F.G. Kouyoumdjian et R.E. Garner (2005). « Interventions to Improve the Health of the Homeless: A Systematic Review ». *American Journal of Preventive Medicine*, 29(4): 311-319.
- McKeown, T., et M.-C. Plante (2000). « L'équipe Itinérance du CLSC des Faubourgs de Montréal ». in *L'errance urbaine*, (sous la dir. de) D. Laberge. Québec : MultiMondes : 391- 402.
- Power, C. et J. Attenborough (2003). « Up from the Streets: A Follow-up Study of People Referred to a Specialist Team for the Homeless Mentally Ill ». *Journal of Mental Health*, 12 : 41-49.
- Roy, S. et C. Grimard (2006). *L'itinérance : une question complexe. Survol de la littérature scientifique*. Rapport de recherche produit pour l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, Montréal.
- Schön D. A. (1996). *Le tournant réflexif* (traduction de *Educating the Reflective Practitioner*, 1987). Montréal : Éditions Logiques.
- St-Arnaud Y. (1995). *L'interaction professionnelle : efficacité et coopération*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Wadd, S.L., S.J. Hutchinson, A. Taylor, S. Ahmed et D. J. Goldberg (2006). « High Risk Injecting Behaviour in Hostel Accommodation for the Homeless in Glasgow 2001-02: A Study Combining Quantitative and Qualitative Methodology ». *Journal of Substance Use*, 11(5): 333-341.
- Webb, E. (1998). « Children and the Inverse Care Law ». *British Medical Journal*, 316: 1588-1591.

## Paru récemment...



Marqué aux fers de l'adaptation, de la modernisation, de la mondialisation, de la flexibilité, de la flexicurité et de la rentabilité, l'être-ensemble se révèle fragile. Dans ce contexte qui rime, selon nombre d'analyses, avec désaffection du politique, accentuation des particularismes et de l'intolérance, augmentation des inégalités et de l'insécurité sociale, la vulnérabilité fait écho aux credos de la responsabilité, de la mobilité, de l'efficacité, de la performance, du bonheur...

À partir de regards provenant d'horizons géographiques, théoriques et disciplinaires différents, cet ouvrage tente de dessiner, dans ses contours socio-historiques, socio-politiques et socio-pratiques, les visages de la fragilisation du social, et de les saisir dans leur rapport à l'autonomie, à la liberté et au pouvoir-vivre ensemble. Il propose ainsi un nouveau défi caractérisé par un souci critique et éthique : rouvrir le champ de la vulnérabilité et des enjeux qu'elle soulève dans une société dite globalisée. *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social* repose ainsi sur un parti pris épistémologique : dépasser la seule vulnérabilité ontologique liée à notre statut de mortel pour l'inscrire dans ce qui la déborde et qu'elle interroge à la fois, à savoir la question du lien social.

Sous la direction de Viviane Châtel et Shirley Roy. Disponible sur le site des Presses de l'Université du Québec : [www.puq.ca](http://www.puq.ca)